

OBJET : préavis de grève pour la journée du 21 juin 2022

Madame la Directrice Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,

Monsieur le Chef du Service Commun des Laboratoires,

Solidaires CCRF & SCL dépose un préavis de grève pour la journée du 21 juin 2022. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires et contractuels de la DGCCRF et du SCL.

Depuis le 11 mai 2022, date de la communication aux agent-es de la décision prise par le 1^{er} Ministre du transfert de la mission de sécurité sanitaire des aliments au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), Solidaires CCRF & SCL dénonce une décision brutale, sans préparation et battant en brèche ce qui fonctionnait dans la prise en compte de l'aspect économique de la fraude sanitaire et de protection des consommateurs et consommatrices.

La Directrice Générale de la CCRF a multiplié les propos rassurants lors de la réunion du 12 mai 2022 avec les représentant-es des personnels, puis lors de l'audience bilatérale entre Solidaires Finances et Secrétaire Générale de Bercy le 1^{er} juin.

Pourtant, les décrets d'attribution des ministères parus début juin ont placé la DGCCRF « à disposition » du ministre de l'Agriculture pour l'exercice de ses missions dans le domaine de la police unique chargée des contrôles de sécurité alimentaire, et ce à compter du 1^{er} juin 2022 !

Solidaires CCRF et SCL dénonce une nouvelle fois les décisions prises et les conséquences :

- Pour la DGCCRF, qui sert de bouc émissaire après les défaillances répétées (et bien peu dénoncées par le pouvoir politique) de géants de l'industrie agro-alimentaire. L'action de la DGCCRF n'a pourtant pas été mise en cause après ces défaillances : elle a fait ce qu'il fallait avec les moyens dont elle disposait !
- Pour le SCL, réseaux de laboratoires certifiés rattachés à Bercy, qui devrait perdre l'essentiel de ses analyses dans le domaine alimentaire. Un laboratoire pourtant montré en exemple à chaque crise pour la recherche de non conformités (notamment pour Buitoni et Kinder !) et la mise en place de méthodes d'analyses innovantes (espèce animale pour les « lasagnes de cheval », détection d'oxyde d'éthylène dans les graines de sésame et autres aliments, de Fipronil dans les œufs par exemple)
- Pour le service public, puisque la sécurité des aliments sera désormais coupée de la recherche de fraudes, alors même que tous les scandales alimentaires ont bien montré que leur cause résidait dans la recherche des profits... et constituait également des fraudes économiques !
- Pour les consommateurs et consommatrices, puisque la mise en place de délégations vers le secteur privé des Plans de Surveillance / Plans de Contrôles est déjà prévue. La phase suivante sera en toute logique l'externalisation des contrôles au stade de la remise directe ; restauration, boucheries, boulangeries, hyper et supermarchés... Les récents scandales sanitaires ont pourtant bien démontré la nécessité de réaliser des contrôles réellement indépendants !

Pour toutes ces raisons, Solidaires CCRF & SCL appelle à une journée nationale de grève et d'action le 21 juin 2022, date de la réunion du prochain Comité Technique de la DGCCRF.

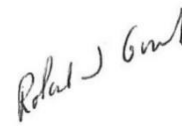
Ce préavis est donc destiné à permettre à l'ensemble des personnels du SCL et de la DGCCRF d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale de la DGCCRF, Monsieur le Chef du SCL, l'expression de notre considération distinguée.

Les Co-Secrétaires Généraux
de Solidaires CCRF & SCL



David Sironneau



Roland Girerd